



**AUX ORGANISATIONS DE LA CGT**  
**AUX COLLECTIFS OUTRE-MER**

Montreuil le 3 mai 2021

**Cher e s Camarades,**

Dans le cadre de la journée de commémoration de l'Esclavage et de son abolition, le collectif DOM organise trois débats en présentiel et en visioconférence.

Lien de la réunion :

<https://ufsecgt.my.webex.com/ufsecgt.my/j.php?MTID=m4d3411692fc2fbc3c1883d9af12de9e9>

Numéro de la réunion : 181 193 3479

Mot de passe : CuChm2Ut3K7

Rejoindre par téléphone

01 85 14 88 35

01 70 91 86 46

Code d'accès : 181 193 3479

Mot de passe : 28246288

**Le lundi 10 mai à partir de 14h00.** 1<sup>er</sup> débat avec Audrey Célestine. Politologue maîtresse de conférence et historienne spécialiste des populations noires en France.

La loi Taubira a 20 ans cette année et les commémorations du 10 mai ont 15 ans. Peut-on dire que cette loi et cette date ont fait avancer la société française vis-à-vis de l'histoire de la Traite négrière ? Ont-elles contribué à améliorer le regard sur la population noire et ses conditions de vie ?

**A partir de 19h00.** 2<sup>ème</sup> débat avec Joby Valente et le Pr Assani Fassasi de l'association COFFAD.

La loi Taubira par laquelle la France reconnaît la Traite et l'Esclavage comme crime contre l'Humanité est bien connue maintenant. Mais sait-on d'où vient cette loi ? Car si Mme la Députée a fait le dernier kilomètre législatif, les événements qui ont conduit à l'élaboration de cette loi sont peu connus. Avec nos 2 intervenants, nous proposons d'aborder la genèse de cette loi.

**A partir de 20h00.** 3<sup>ème</sup> débat avec le CO10 MAI et Théo Lubin.

Et pourquoi pas un 10 mai : férié, chômé et payé ?

Cette revendication, la CGT et son collectif DOM la porte depuis au moins 30 ans. Cette question peut faire débat, en tout cas elle se pose aujourd'hui.